



Saison 2024-2025 Procès-verbal n°21 de la réunion du Conseil d'administration du 13 mai 2025

Composition du conseil d'administration

Présent(e)s : Mmes Marèse Joliet (vice-présidente), Catherine Nicolas, Claire Porphyre, MM. Philippe Aigret (trésorier général), Fabrice Appels, Jean-Pierre Delchef (président), José Nivarlet (vice-président), Bernard Scherpereel (secrétaire général).

Excusé(e)s : M. Marc Marnette.

Invité : M. Pierre Thomas (directeur général)

La réunion a lieu en présentiel à **Jambes** et le président commence la séance à 17h30.

Le procès-verbal de la réunion est rédigé par le directeur-général.

1. Approbation de l'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 avril 2025

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 22 avril 2025 tel qu'il a été publié dans la newsletter 1109 du 2 mai 2025.

3. Préparation de l'assemblée générale du 14 juin 2025

3.1. Proiet d'ordre du jour de l'assemblée générale

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, l'ordre du jour de l'assemblée générale du 14 juin 2025.

3.2. Approbation des rapports annuels

Après examen, les membres du conseil d'administration valident les rapports annuels relatifs aux départements suivants : Détection & Formation, Promotion & Evènements, Championnat, ainsi qu'Éthique & Égalité des Chances.

3.3. Programmation d'une réunion pour l'approbation des rapports annuels

Il est décidé, d'un commun accord, de programmer une réunion supplémentaire du conseil d'administration le 20 mai 2025 à 17h30, laquelle se tiendra en visioconférence, afin de finaliser l'approbation des autres rapports annuels.

4. Préparation des assemblées provinciales

4.1. Présence aux différentes assemblées provinciales

Fabrice Appels, président du département Relations CP-CDA, coordonnera la présence des membres du conseil d'administration aux assemblées provinciales. Il assurera également la présentation de la communication du conseil d'administration lors des assemblées de Liège et du Luxembourg.

4.2. Validation des ordres du jour des assemblées provinciales

Les membres du conseil d'administration examinent les ordres du jour reçus des différentes assemblées provinciales.

Après discussion, en application de l'article PA 41, les membres du conseil d'administration décident de ne pas accepter, à la majorité, l'inscription du point relatif aux "têtes brûlées" à l'ordre du jour des assemblées provinciales.

Les membres du conseil d'administration motivent cette décision par les considérations suivantes et souhaite rappeler que les règlements encadrant les "têtes brûlées" :

- n'ont pas obtenu, depuis 2015 pour l'un et 2019 pour l'autre, les approbations requises par le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de l'AWBB ;
- peuvent influencer artificiellement le PA 32 (nombre de voix en Assemblée Provinciale) via la création d'équipes dites "fictives" ;
- entraînent une répartition inéquitable du PF 18, du fait de ces équipes non représentatives ;
- peuvent fausser les championnats provinciaux en empêchant certains clubs, pourtant sportifs et performants, de devenir champions provinciaux et ainsi d'accéder au championnat régional.

Fabrice Appels, président du département Relations CP-CDA, est chargé de rédiger le courrier qui sera transmis aux différents comités provinciaux.

Fabrice Appels rapporte également que suite à un sondage non contraignant effectué auprès des clubs de la province de Liège, le comité provincial de Liège se propose d'appliquer la dérogation à l'article PC 54 qui précise que : " L'assemblée provinciale pourra néanmoins choisir de conserver des séries de 14 équipes. Cette décision requiert la même majorité que celle exigée pour une modification à la formule des championnats (PC65)."

5. Suivi des décisions des réunions précédentes

5.1. Visite des clubs de l'élite

Certains membres du conseil d'administration ont participé à la rencontre du Brussels Basketball qui se déroulait le 10 mai 2025.

5.2. Désignation des responsables antidopage

Marèse Joliet et Pierre Thomas ont été désignés comme responsables antidopage lors de la dernière réunion. Ils ont désormais reçu leurs accès à la plateforme dédiée à cet effet.

5.3. Confirmation de la consultation écrite du 24 avril 2025 – Règlements de coupe AWBB

Les membres du conseil d'administration confirment le résultat de la consultation écrite du 24 avril 2025, initiée par le président du département Coupes, concernant l'approbation des règlements de la coupe AWBB pour la saison 2025-2026.

5.4. Confirmation de la consultation écrite du 25 avril 2025 - Approbation des modalités de formation des coaches

Les membres du conseil d'administration confirment le résultat de la consultation écrite du 25 avril 2025, initiée par le directeur général, relative à l'approbation des modalités de formation des coaches pour la saison 2025-2026.

6. Rapport du secrétaire-général

6.1. Courriers rédigés par le secrétariat-général

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire-général et le directeur général portant sur :

- L'acceptation de la fusion des clubs de La Spéciale BC (1535) et BC Sprimont (0854) ;
- Le refus de la demande de dérogation du club de RBC 4A Aywaille-Hamoir (0524) pour le membre D.B.
- Le refus de la demande de dérogation du club de RBC 4A Aywaille-Hamoir (0524) pour le membre G.M.

6.2. Courriers rédigés par le secrétaire général

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier rédigé par le secrétaire-général portant sur le refus de la candidature de Mme Urbain Sophie au comité provincial de Bruxelles-Brabant-Wallon.

6.3. Courriers rédigés par le président

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le président portant sur :

- La réponse à la lettre ouverte adressée à l'AWBB par M. Loïc Lepine ;
- Le refus de la demande de réintégration du CFB Fleurus (1914) dans le championnat régional AWBB.

7. Rapport du trésorier-général

7.1. Situation de trésorerie au 30/04/2025

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la situation de la trésorerie en date du 30 avril 2025 établie par le directeur général.

7.2. Proposition d'allègement des frais d'organisation GGG / BCP du Boussu Saint-Ghislain United (0822)

Sur proposition du trésorier-général, les membres du Conseil d'administration marquent leur accord pour exonérer totalement les frais de soumission du club du Boussu Saint-Ghislain United (0822) dans le cadre de l'organisation des Girls Got Game et du Boys Can Play, compte tenu de sa situation particulière, de l'importance de l'organisation de cette manifestation et de la bonne volonté démontrée par le club dans la recherche d'une solution.

8. Rapport du directeur-général

8.1. Principe d'application des indemnités de formation à partir de la saison 2026-2027

Le directeur général présente les modalités d'application du PM12 qui restent imprécises pour la saison 2026-2027 suite aux modifications adoptées lors de l'assemblée générale.

Le président est chargé de solliciter l'interprétation de la commission législative afin de clarifier ces modalités.

9. Compétences administratives

9.1. Fusion des clubs de La Cordiale Irish Saint Josse (0008) et Irish Saint Josse (2723)

Le président informe les membres du conseil d'administration de l'état actuel d'avancement de la procédure de fusion des clubs de La Cordiale Irish Saint Josse (0008) et Irish Saint Josse (2723).

Une réponse est attendue pour le 27 mai 2025 au plus tard.

9.2. Acceptation d'un nouveau club : Warrior's Basket Club (2747)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du dossier d'admission du Warrior's Basket Club. Constatant que le dossier est complet, ils approuvent l'admission du nouveau club et lui attribuent le matricule 2747.

Ils désignent Bernard Scherpereel comme parrain de ce nouveau club.

Ils tiennent, en outre, à féliciter les dirigeants de ce nouveau club pour leur investissement dans la promotion de notre sport et leur souhaitent un franc succès dans leur entreprise.

Le directeur général est chargé d'exécuter la décision.

9.3. Création d'un matricule BIS pour le club Phoenix de Villers-la-Ville (202710)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la demande de création d'un matricule bis pour le club de Phoenix de Villers-la-Ville (202710) et approuvent cette demande.

Ils marquent également leur accord pour que l'ASBL actuellement en charge du matricule 2710 assure désormais la gestion du 202710, tandis que la nouvelle ASBL « Basket Academy Villers-la-Ville » prendra en charge la gestion du matricule 2710.

Le directeur général est chargé d'exécuter la décision.

9.4. Cessation d'un club : RCS Bouge (1249)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la cessation d'activités du club du RCS Bouge (1249).

9.5. Demande de neutralisation de la rencontre AW106040

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande conjointe de neutralisation de la rencontre AW106040, émanant des clubs CEP Ladies (1810) et Royal Castors Braine (0130).

Étant donné que cette rencontre n'a aucune incidence sur le classement, les membres du Conseil d'administration décident d'accéder à la demande.

Le directeur général est chargé d'exécuter la décision.

9.6. Acceptation des conventions PA75 quater

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance des conventions PA75 quater introduites par les clubs :

Prov	Club A	Mat	Prov	Club B	Mat	Prov	Club C	Mat	Prov	Club D	Mat	Equipe
LGE	RB Tilff	0097	LGE	RBC Awans	0236							U18
BBW	Royal Castors Braine	0130	HAI	Basket Brunehaut	2690							U19
LUX	BCCA Neufchateau	1603	LUX	Nuts Bastogne	1246							U16 HH
LUX	BCCA Neufchateau	1603	LUX	Nuts Bastogne	1246							U14 HH
LGE	Liège Panthers	2699	LGE	RBC Esneux	0044							U14 DD
LGE	Liège Panthers	2699	LGE	Alliance Flémalle	1555							U19
LGE	Liège Panthers	2699	LGE	Alliance Flémalle	1555							U14 DD Gold
LGE	Liège Panthers	2699	LGE	Alliance Flémalle	1555							U14 DD Silver
LGE	Liège Atlas Athénée Jupille	0057	LGE	RBC Visé	1245							U21 Silver
LGE	RBC Awans	0236	LGE	RBC Visé	1245							U19 Silver
LGE	East Belgium BCA	2708	LGE	RABC Ensival	0493	LGE	BC Herve Battice	1741	LGE	BC Henri Chapelle	1377	U14 DD
LGE	East Belgium BCA	2708	LGE	RABC Ensival	0493	LGE	BC Herve Battice	1741	LGE	BC Henri Chapelle	1377	U16 DD Gold

LGE	East Belgium BCA	2708	LGE	RABC Ensival	0493	LGE	BC Herve Battice	1741	LGE	BC Henri Chapelle	1377	U16 DD Silver
LGE	East Belgium BCA	2708	LGE	RABC Ensival	0493	LGE	BC Herve Battice	1741	LGE	BC Henri Chapelle	1377	U19
LGE	East Belgium BCA	2708	LGE	RABC Ensival	0493	LGE	BC Herve Battice	1741	LGE	BC Henri Chapelle	1377	U14 HH Gold
LGE	East Belgium BCA	2708	LGE	RABC Ensival	0493	LGE	BC Herve Battice	1741	LGE	BC Henri Chapelle	1377	U14 HH Silver
LGE	East Belgium BCA	2708	LGE	RABC Ensival	0493	LGE	BC Herve Battice	1741	LGE	BC Henri Chapelle	1377	U16 HH Gold
LGE	East Belgium BCA	2708	LGE	RABC Ensival	0493	LGE	BC Herve Battice	1741	LGE	BC Henri Chapelle	1377	U16 HH Silver
LGE	East Belgium BCA	2708	LGE	RABC Ensival	0493	LGE	BC Herve Battice	1741	LGE	BC Henri Chapelle	1377	U18

Les membres du Conseil d'administration constatent que la convention introduite pour l'équipe U18H entre les clubs RB Tilff (0097) et RBC Awans (0236) concerne une équipe évoluant en championnat provincial, et décident, en conséquence, de ne pas la valider.

9.7. [Demande de dérogation du club du Spirou Basket \(0284\) pour le membre D.N.](#)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation de la part du club du Spirou Basket (0284) pour son membre D.N. afin de pouvoir être aligné dans la catégorie U12 pour la saison 2025-2026.

Les membres du conseil d'administration décident d'accéder à la demande, compte tenu des raisons médicales évoquées.

Le directeur général est chargé de l'exécution de la décision.

9.8. [Demande de dérogation du club de Royal UAA Etterbeek \(0070\) pour le membre B.S.](#)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation de la part du club de Royal UAA Etterbeek (0070) pour son membre B.S. afin de pouvoir être aligné dans la catégorie P1 dès le 1er septembre 2025 sans attendre l'année de ses 16 ans.

Les membres du conseil d'administration décident de ne pas accéder à la demande, en raison de l'absence d'arguments suffisants.

Le directeur général est chargé de l'exécution de la décision.

9.9. [Demande de dérogation de la membre L.E.](#)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation introduite par le membre L.E., visant à bénéficier des dispositions prévues par le PC53 pour les membres de moins de 23 ans alors qu'elle est née en juin 2002.

Les membres du conseil d'administration décident de ne pas accéder à la demande, en raison de l'absence d'arguments suffisants.

Le directeur général est chargé de l'exécution de la décision.

9.10. [Demande de dérogation du club de Rapido BCTL \(1620\) pour le membre D.A.](#)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation de la part du club de Rapido BCTL (1620) pour son membre D.A. afin de pouvoir être aligné dans la catégorie U16 pour la saison 2025-2026.

Les membres du conseil d'administration décident d'accéder à la demande, compte tenu des raisons médicales évoquées.

Le directeur général est chargé de l'exécution de la décision.

9.11. Dossier Vincent Stavaux et position de l'AWBB

Les membres du Conseil d'administration ont pris connaissance du jugement rendu dans le cadre du dossier de M. Vincent Stavaux, ainsi que des répercussions que cette affaire entraîne dans le milieu du basketball.

Ils tiennent à exprimer leur soutien total et inébranlable aux victimes concernées. Un communiqué de presse a été rédigé, ce jour, suite au prononcé du jugement du tribunal correctionnel de Mons du 12 mai 2025.

Un projet transversal sur la protection de l'intégrité physique et morale des membres mineurs de l'AWBB est actuellement à l'étude au sein du conseil d'administration.

Dans un premier temps, une communication digitale sera remise en place afin de rappeler et de rendre visibles l'ensemble des dispositifs existants en matière de lutte contre la discrimination, le harcèlement et toute forme d'abus.

Le président est chargé de coordonner cette action.

9.12. Demande d'informations du groupement des parlementaires du BBW : Homologation des terrains

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la demande d'informations émanant du groupement des parlementaires de Bruxelles Brabant-Wallon, relative à l'homologation des terrains.

La Présidente du département Championnat et le Directeur général travaillent actuellement à l'élaboration d'un nouveau dossier d'homologation, ainsi qu'aux adaptations statutaires requises dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle formule d'homologation.

9.13. Demande d'informations du groupement des parlementaires du Hainaut

9.13.1. Projet pilote U12 Interprovincial

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la demande d'informations émanant du groupement des parlementaires du Hainaut, relative au projet pilote U12 Interprovincial.

Ils rappellent que les conditions de participation ont été établies par la direction sportive de l'AWBB, en concertation avec les clubs initiateurs du projet lors de la saison précédente, ainsi qu'avec les responsables de la cellule Mini Basket AWBB, que les clubs participants ont été sélectionnés par la direction sportive sans critères stricts, dans le cadre d'un projet pilote expérimental, lequel n'a aucune incidence sur les compétitions officielles actuellement organisées.

9.13.2. Conditions d'obtention des licences coaches au 01/07/2025

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la demande d'informations émanant du groupement des parlementaires du Hainaut, relative aux conditions d'obtention des licences coaches au 01/07/2025.

Ils rappellent que cette initiative n'a aucune incidence pour les personnes déjà en ordre et qu'elle vise à alléger significativement la charge pour celles et ceux souhaitant se mettre en conformité avant le début de la saison 2025-2026.

Loin de constituer une nouvelle charge, il s'agit au contraire d'une nouvelle option appelée à faciliter l'obtention d'une licence de coach valide.

9.14. Rapport de la réunion avec l'assureur Ethias

Le Président et le Directeur général rendent compte de leur rencontre avec l'assureur Ethias et présentent les principaux éléments abordés lors de cet échange.

9.15. Obtention des licences coaches pour la TDM

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande concernant l'obtention des licences coachs pour les équipes accédant à la division TDM.

Étant donné que la possession d'une licence coach est obligatoire pour éviter un forfait, les membres du conseil d'administration, sur proposition de la direction sportive, décident de valider l'octroi d'une licence stagiaire, à titre exceptionnel et pour une seule saison, aux coaches accompagnant leur équipe de R1 qui accède sportivement à la TDM2, pour la saison seule 2025-2026.

10. Gestion du personnel

10.1. Engagement CDI de Nicolas DARAS (temps plein)

Sur la base de l'entretien d'embauche, des conditions convenues au préalable, à savoir la conclusion d'un contrat à durée indéterminée à l'issue d'un CDD d'un an, et au vu de l'évaluation favorable remise par le chef éducateur, les membres du conseil d'administration décident d'engager Nicolas DARAS à temps plein en contrat à durée indéterminée, au poste d'éducateur au sein du Centre fédéral à partir du 1er août 2025.

10.2. Demande d'Aline Degueldre

Le directeur général informe les membres du conseil d'administration qu'Aline Degueldre a introduit une demande visant à cumuler la fonction de secrétaire au sein du CFWB avec celle de joueuse dans un autre club. Après délibération, les membres du conseil d'administration décident d'accéder favorablement à cette demande.

11. Rapport des réunions des instances fédérales

Le Président fait état des travaux en cours au sein de la Commission législative, notamment de l'intégration de la section 3x3 dans le Règlement d'ordre intérieur de l'AWBB, ainsi que de la proposition relative au PC89 émise par le Conseil d'administration.

L'ensemble de ces éléments fera l'objet d'une analyse lors de la réunion prévue le 15 mai 2025.

12. Départements

12.1. Département Championnat

12.1.1. Séries régionales seniors 2025-2026

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance du projet de séries régionales seniors pour la saison 2025-2026, présenté par le département Championnat.

12.1.2. Awards 2024-2025

Le Président informe les membres du Conseil d'administration que la cérémonie de remise des Awards AWBB pour la saison 2024-2025 se tiendra le 30 mai 2025 à Braine-l'Alleud.

12.1.3. Remise des trophées des champions régionaux

Marèse Joliet, présidente du département Championnat, fait un état des lieux de la remise des trophées dans les différents championnats régionaux seniors.

12.2. Département Minibasket

12.2.1. Projet pilote U12 Interprovincial : Confirmation des clubs participants

Catherine Nicolas, présidente du département Minibasket, indique qu'un mail de confirmation a été envoyé aux clubs participants à ce projet pilote.

12.3. Département Arbitrage

12.3.1. Procès-verbaux des dernières réunions

Le Président évoque la problématique soulevée concernant les arbitres non sélectionnés pour officier lors de la phase finale des play-offs.

Philippe Aigret, Président du département Arbitrage, rappelle que les critères de sélection sont clairement établis depuis le début de la saison et qu'ils sont systématiquement présentés chaque année à l'Assemblée régionale des arbitres.

13. Nouvelles de Basketball Belgium

13.1. Modalités de participation au CE des Belgian Cats (Pirée)

Les administrateurs de Basketball Belgium accompagneront l'équipe nationale féminine, les Belgian Cats, lors de la phase finale du Championnat d'Europe qui se déroulera à Pirée.

14. Agenda

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des prochaines activités organisées par l'AWBB :

- 75 ans du club 4 Aywaille - Hamoir : 16 mai 2025
- Final 4 National : 17 et 18 mai 2025 à Malines
- Réunion des fédérations de l'ADEPS : 22 mai 2025 à Louvain-la-Neuve
- Belgian Cats vs Italie : 23 mai 2025 à Mons
- Assemblée Provinciale de Namur : 23 mai 2025 à Gembloux
- Stage des candidats arbitres régionaux ; du 23 au 25 mai 2025 à Spa
- Girls Got Game : 24 mai 2025 à Boussu
- Assemblée Provinciale du Hainaut : 24 mai 2025 à Soignies
- Supers Coupes de Namur : 24 mai 2025 à Saint-Servais
- Boys Can Play : 25 mai 2025 à Boussu
- Assemblée Provinciale de Liège : 27 mai 2025 à Modave
- Assemblée Provinciale de BBW : 27 mai 2025 à Nivelles
- Belgian Cats vs Suède : 30 mai 2025 à Braine l'Alleud
- Assemblée Provinciale du Luxembourg : 30 mai 2025 à Neufchâteau
- Finales du Girls Got Game : 31 mai 2025 à Herstal

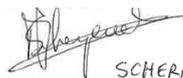
15. Divers

Néant

La réunion se termine à **21h30** et la prochaine réunion aura lieu le **mardi 20 mai 2025 en distanciel**.



Jean-Pierre Delchef
Président


SCHERPEREEL B.

Bernard Scherpereel
Secrétaire général



Pierre Thomas
Directeur général